

Propositions de l'Association des Habitants des Granges concernant le Parking Alpexpo

LE CONSTAT :

- Le Parking sert à de multiples activités : motos bruyantes, quads, entraînement de petites motos, rodéos de voitures, musique la nuit l'été avec des hauts parleurs etc...
- Des immeubles, situés sur le territoire d'Echirolles, sont contre ce terrain et reçoivent le bruit directement. L'été dernier, cela avait atteint un haut degré de nuisance pour les riverains qui en ont été excédés.
- Depuis de nombreuses années, les habitants, par la voix des associations ou des conseils syndicaux des propriétés ou association de locataires, mais aussi individuellement, ont saisi les autorités (Maires, Préfet, Police, Procureur, Député, Métro, Partis politiques...), afin que des solutions soient trouvées.
- Les réponses ont toujours été évasives, chacun se reportant la balle, et en tout cas n'ont jamais été suivies d'effet.

LES PROPOSITIONS :

- **l'aménagement de ce parking** : Dès que le projet de construction de ce parking a été connu, l'Association des Habitants des Granges avait rencontré la Direction d'Alpexpo ; nous avons en effet exprimé nos craintes de nuisances du fait de cette énorme surface. On nous a alors rassurés, en nous montrant une magnifique maquette, où étaient placés des obstacles sur toute la longueur, ces obstacles limitant les places de parking. Rien n'a jamais été fait, sinon abord il y a quelques années des portails suite au problème de l'implantation des gens du voyage (ce qui a été d'ailleurs efficace). Aujourd'hui, la Mairie de Grenoble a fermé l'entrée du Portail Sud, ce qui ne règle pas grand-chose, le Portail Nord étant lui constamment ouvert !
La Mairie de Grenoble nous a expliqué l'impossibilité de mettre les obstacles prévus et que nous réclamons, sous le prétexte que des motos-écoles utilisent ce parking ! faut-il souligner que la surface utilisée par ces dernières est marginale sur cet espace ?
- **Les motos**. Il y a là plusieurs utilisations :
 - **Les motos utilisées sur tout le quartier**, qui ne sont pas nombreuses mais créent une nuisance mettant particulièrement les habitants sur les nerfs. Des individus, pendant des heures, font des allers-retours sur le parking ; certes en faisant des exercices de style sur une roue (on peut louer leur adresse !), mais ceci au détriment, pour le plaisir de quelques-uns, de la tranquillité de plusieurs milliers d'habitants (les premiers riverains sur la Place de la commune, la Rue d'Aquitaine, l'Allée de Gascogne, la Place des Jacobins, la Place de Valmy, l'Allée de Champagne).
Quand nous nous adressons à la Police, nous avons pour réponse que ces personnes sont difficiles à verbaliser, car les Policiers, pour raisons de sécurité, ont l'ordre de ne pas poursuivre les motards... Bref, on ne voit pas comment s'en sortir si aucune sanction n'est possible contre des personnes qui nuisent publiquement à la tranquillité publique ! (sans parler de raisons de sécurité...).
 - **Les petites motos**, sorties méthodiquement et régulièrement de camionnettes ou de remorques : là, des gens s'entraînent sans se rendre compte de l'impact particulièrement sonore de ces petits engins...

Quand nous nous en plaignons à la Police, on nous répond qu'il nous faut porter plainte... Contre X ? Il est un peu fort que, quand un désordre public est dûment constaté, l'Autorité Publique attende que des habitants attaquent les porteurs de trouble !!!

D'ailleurs, suite à nos récriminations à ce sujet, ces utilisateurs de motos (organisés apparemment en Association) rétorquent qu'ils n'ont pas d'autre terrain sur l'Agglomération pour exercer leur activité !

- **Les motos-écoles**, qui, elles ne sont pas bruyantes (alors qu'elles s'exercent sur un terrain plus proche des immeubles !). Nous ne sommes pas contre cette utilisation du Parking, mais cette seule utilisation peut-elle générer une impossibilité de réagir contre les autres utilisations qui, elles, sont nuisantes ?

- **les « fêtards »**. Pendant des années, dès les beaux jours, les week-ends, se réunissent des groupes qui dans la journée jouent au foot, font des agapes, et poursuivent le soir avec de la musique ; nous ne nous en sommes jamais plaints ; sauf que... depuis deux années, ils sont équipés de fortes sonos qu'ils placent sur le toit de leurs voitures, et le volume est porté très haut ! Un certain nombre d'habitants ont essayé de leur faire comprendre qu'ils sont sous nos fenêtres, et que c'est difficilement supportable ; très aimables, chaque fois ils baissent un peu le son et recommencent ensuite de plus belle ! Là aussi, faut-il porter plainte ?

- **Les rodéos de voitures la nuit.**
C'est vrai que cela ne dure jamais bien longtemps : le temps que nous appelons la Police, ceux-ci sont partis ! Peut-être pour cela la fermeture du portail sud peut aider ; nous verrons à l'usage...

Il nous a été parfois rapporté que les habitants ne sont pas très tolérants ! Sait-on pourtant que jamais ceux-ci ne se sont plaints de toutes les gênes, bien normales, des festivités d'Alpexpo, des manifestations au stade, etc... ? Pourtant, les hauts parleurs parfois battent le plein aussi, mais cela fait partie de la vie...